

PÔLE D'EXCELLENCE SOUDAGE : UN TREMLIN POUR LES INDUSTRIES DU COTENTIN

Ce mardi 6 octobre, Le Cotentin, la Région Normandie, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, EDF, Naval Group, Orano et Les Constructions Mécaniques de Normandie (CMN) ont acté le souhait de créer ensemble un Pôle d'Excellence de formation aux métiers du soudage à Cherbourg en Cotentin.

L'ambition de ce Pôle est de répondre au fort besoin de compétences en soudeurs, non suffisamment satisfait, que ce soit en termes de main d'œuvre ou de haut niveau de qualification exigé pour les métiers de l'industrie navale ou nucléaire.

Ce manque de personnel qualifié dans ces filières est une problématique qui dépasse les frontières du Cotentin et qui est en grande partie dû à une structuration insuffisante de la filière de formation au niveau national. Pour rappel, seul 23% des besoins en volume des métiers de soudeurs,

tuyauteurs et chaudronniers sont satisfaits en France.

(En 2019, 14 983 offres d'emplois étaient à pourvoir dont 6 700 soudeurs. Les Régions Haut de France, Normandie et Pays de la Loire sont les plus concernées. Enquête BMO-Pôle Emploi SNCT –GRP Ponticelli).

Face aux enjeux économiques et aux exigences industrielles requérant un haut niveau de compétence pour ces métiers, le soudage mérite une véritable approche visant l'excellence.

Dans ce contexte, EDF, Naval Group, Orano et CMN ont constitué un collectif à l'initiative de ce projet de création d'un Pôle d'Excellence de Soudage en y associant la CCI Ouest Normandie et l'Union des Industries des Métiers de la Métallurgie (UIMM) de la Manche. A l'écoute des attentes du tissu économique local et en charge du Développement Economique du territoire, Le Cotentin, aux côtés de la Région Normandie, apporte son soutien à cette initiative qui fédère aujourd'hui de nombreuses entreprises sous-traitantes et des agences de groupe représentant au total plusieurs milliers de salariés.

Pour le Cotentin, la création de ce Pôle d'Excellence bénéficie d'un contexte local favorable avec la relance de grands projets industriels, des perspectives de marché réelles et un

besoin important de renouvellement des effectifs dans les années à venir. Il agira alors comme un véritable ambassadeur du savoir-faire des Donneurs d'ordre du Cotentin.

Ce projet s'appuie sur le haut niveau d'expertise du territoire dans le domaine du soudage et sur les expériences menées localement notamment sur le chantier de l'EPR où (350 soudeurs et tuyauteurs ont été formés) et à travers les initiatives du territoire (Action Soudage Cotentin, Forem, Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)).

En intégrant plusieurs filières industrielles dans un partenariat public / privé, ce Pôle est unique de par sa structuration et son ambition.

Formation et montée en compétence :

Ce projet répond à 3 grands objectifs :

- **Attractivité** : promotion des métiers, valorisation de l'industrie et promotion du territoire ;
- **Maîtrise des savoir-faire** : connaissances métiers acquises et maîtrisées, formations offrant une qualification reconnue pour accéder à l'emploi, formateurs reconnus par leurs pairs ;
- **Développement des compétences** : un accélérateur de montée en compétences, un outil d'innovation pédagogique et technique.

La formation qui sera donnée s'inscrit dans un parcours d'excellence structuré permettant d'accompagner les stagiaires depuis la découverte du métier jusqu'au plus haut niveau d'expertise en soudage. Cette activité sera équilibrée entre la formation des apprentis et des salariés qui souhaiteraient monter en compétence.

Avec cet établissement, le territoire du Cotentin se dote d'un outil permettant de structurer et pérenniser un socle robuste de compétences métier. Cette démarche s'inscrit véritablement dans une vision et une ambition locale, régionale et nationale.

Présentation du projet de Pôle :

Le Pôle d'Excellence en soudage sera constitué d'un bâtiment d'environ 3 000 m² chauffé et isolé composé de deux nefs industrielles, de locaux administratifs, de salles de cours, de salles de réunions modulaires, d'un espace cafétéria, de sanitaire/vestiaires et des locaux techniques.

Les 2 nefs seront distinctes et séparées car elles proposeront des formations de niveaux différents ainsi que des zones de confidentialité, relatives aux techniques enseignées, différentes. Elles disposeront chacune d'un pont roulant, ainsi que d'alvéoles de soudage reconstituant des environnements industriels réels des sites des 4 donneurs d'ordre.

Sous réserve de la décision du Conseil communautaire du 6 octobre, le Cotentin assurera la maîtrise d'ouvrage de la construction du bâtiment, de la réalisation des accès et des réseaux ainsi que des aménagements extérieurs dans la zone industrielle de Bénécière.

Les équipements, hors ponts-roulants, comme les alvéoles reconstituées de soudage, seront co-financés par les industriels et la Région (au titre de la formation).

Mode de gouvernance :

La gouvernance du projet est envisagée sous la forme associative. L'assemblée générale comprendra un collège des industriels fondateurs, un

collège des entreprises, un collège des collectivités, un collège des formateurs, un collège de l'emploi.

Calendrier :

- 1^{er} trimestre 2021 : signature de la charte d'engagement des partenaires et AG constitutive de l'association ;
- 2021 : démarrage des travaux ;
- 2022 : Ouverture du pôle d'excellence soudage

Le Budget :

Le budget prévisionnel estimé du projet de construction du bâtiment pris en charge par l'agglomération du Cotentin serait le suivant :

- Foncier : 113 238 € ;
- Honoraires – études – divers : 398 123 € ;
- Travaux : 2 700 000 € ;
- Équipements : 52 500 € ;

TOTAL 3 263 861 € HT

Ils ont dit :

David MARGUERITTE, V-P à la Région Normandie en charge de la Formation et de l'Apprentissage, Président de l'agglomération du Cotentin :

« La pénurie de main d'œuvre qualifiée dans des métiers en tension comme c'est le cas dans la métallurgie constitue une contrainte majeure pour les entreprises. Tout comme l'école de production dédiée aux métiers de l'usinage de Valognes cofinancée par le Cotentin et la Région Normandie, le projet de création de ce Pôle d'Excellence Soudage constitue une réponse innovante, volontaire et parfaitement adaptée aux attentes exprimées depuis longtemps par les

industriels locaux que ce soient les grands donneurs d'ordre ou l'important réseau d'entreprises sous-traitantes présentes dans le Cotentin. Ce Pôle permettra d'asseoir une filière de formation d'excellence, source de main d'œuvre pour les entreprises et vecteur d'emplois pour les habitants, qui viendrait à nouveau confirmer la renommée industrielle de notre territoire. En faisant le pari de la formation avec des établissements comme le Pôle d'Excellence Soudage ou encore l'Ecole d'Usinage, que nous inaugurerons dans quelques jours à Valognes, l'agglomération et ses partenaires répondent aux défis de l'emploi et aux enjeux industriels de demain ».

Benoît ARRIVE, Maire de Cherbourg-en-Cotentin, V-P à l'agglomération du Cotentin en charge du Développement Economique & Emploi :

« La présence directe à Cherbourg-en-Cotentin de grands donneurs d'ordre historiques comme Naval Group ou les Constructions Mécaniques de Normandie (CMN) est une preuve de l'attrait de notre ville pour les grandes industries de pointe. Dans ce paysage, les Zones d'Activité Economique (ZAE) présentes à Cherbourg-en-Cotentin constituent un levier fort pour favoriser le dynamisme économique du territoire. L'installation de ce Pôle d'Excellence Soudage dans la ZAE de Bénécière aux côtés d'entreprises comme NSB Probent, spécialisée dans tuyauterie et la chaudronnerie ou encore l'entreprise Naudin, montre les opportunités qu'offre notre ville pour créer un environnement économique cohérent qui répond aux attentes des entreprises ».

Philippe LEGRAND, Président du Comité de pilotage du projet (EDF) incluant les 4 Donneurs d'ordre

Au nom des quatre grands industriels du Territoire (Naval Group, CMN, ORANO et EDF), l'ambition exprimée et portée est extrêmement forte. Nous avons besoin d'un pôle permettant de former des soudeurs de très bons niveaux afin qu'ils puissent intervenir dans nos industries de pointe. Ce pôle de soudage permettrait à travers une formation d'excellence et la reconstitution d'environnements industriels, d'offrir toutes les garanties pour que ces soudeurs, formés localement, puissent être opérationnels plus rapidement tout en réalisant des activités à forte exigence. Telle est l'ambition collective de ce projet.